

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Band: 66 (1971)
Heft: 2-fr

Artikel: Un canton montagnard qui évolue
Autor: Schwabe, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un canton montagnard qui évolue

La cordiale hospitalité qui inspire les pages précédentes (de notre vice-président valaisan) et dont les hôtes du Valais font l'expérience chaque fois qu'ils y reviennent, et le plaisir qu'ils éprouvent au contact d'une nature grandiose et d'une ancienne civilisation, expliquent l'immense attrait que ce canton exerce sur ses Confédérés. Toutefois, les problèmes difficiles qu'affronte un pays en mutation exceptionnellement rapide ne peuvent échapper à l'observateur du dehors.

Nous pensons qu'il convient d'aborder ici ces problèmes, ou du moins quelques-uns d'entre eux, avec l'espoir que de franches considérations pourront contribuer à les éclairer.

Le Valais, pour un Confédéré, c'est le verger de la plaine du Rhône, ce sont les énormes bassins d'accumulation de l'industrie hydraulique, c'est l'essor des grandes stations touristiques. Mais c'est aussi – en remontant plus haut dans ses souvenirs – les modestes cultures dans les champs escarpés, les petits villages perchés au flanc des montagnes, les raccards typiques sur leurs piletts de bois, le dur labeur des montagnards, et le «remuage» des familles anniviardes, descendant à leurs vignes ou remontant à leurs villages au rythme des saisons; cette coutume pittoresque, qui recérait d'ailleurs beaucoup de peine et d'opiniâtreté, a aujourd'hui quasiment disparu. Car le développement du réseau routier et de la motorisation permet maintenant, lorsqu'on a fait ses courses et soigné ses cultures en plaine – et même aussi dans les mayens – de regagner aisément son domicile. Mais les conditions économiques, elles aussi, ont changé. Il y a longtemps que l'agriculture n'assure plus à elle seule le pain quotidien. De tout temps moins rentable, sur ces pentes desséchées, que sur le versant nord des Alpes, elle n'a plus aujourd'hui qu'un rôle d'appoint.

Et la dépopulation des communes de montagne aurait été plus prononcée encore que ce n'est le cas en certains endroits si de nouvelles possibilités de gain ne s'étaient offertes, d'une part dans l'industrie de la vallée du Rhône et l'administration, d'autre part dans l'activité touristique. Des centaines, voire des milliers de travailleurs itinérants vont maintenant dans les grandes entreprises de Chippis, Steg ou Viège, leur transport étant assuré par de nombreuses lignes de cars postaux et privés. Mais, pour la plupart, eux et leur famille cultivent encore une parcelle de terrain, avec une ou deux vaches.

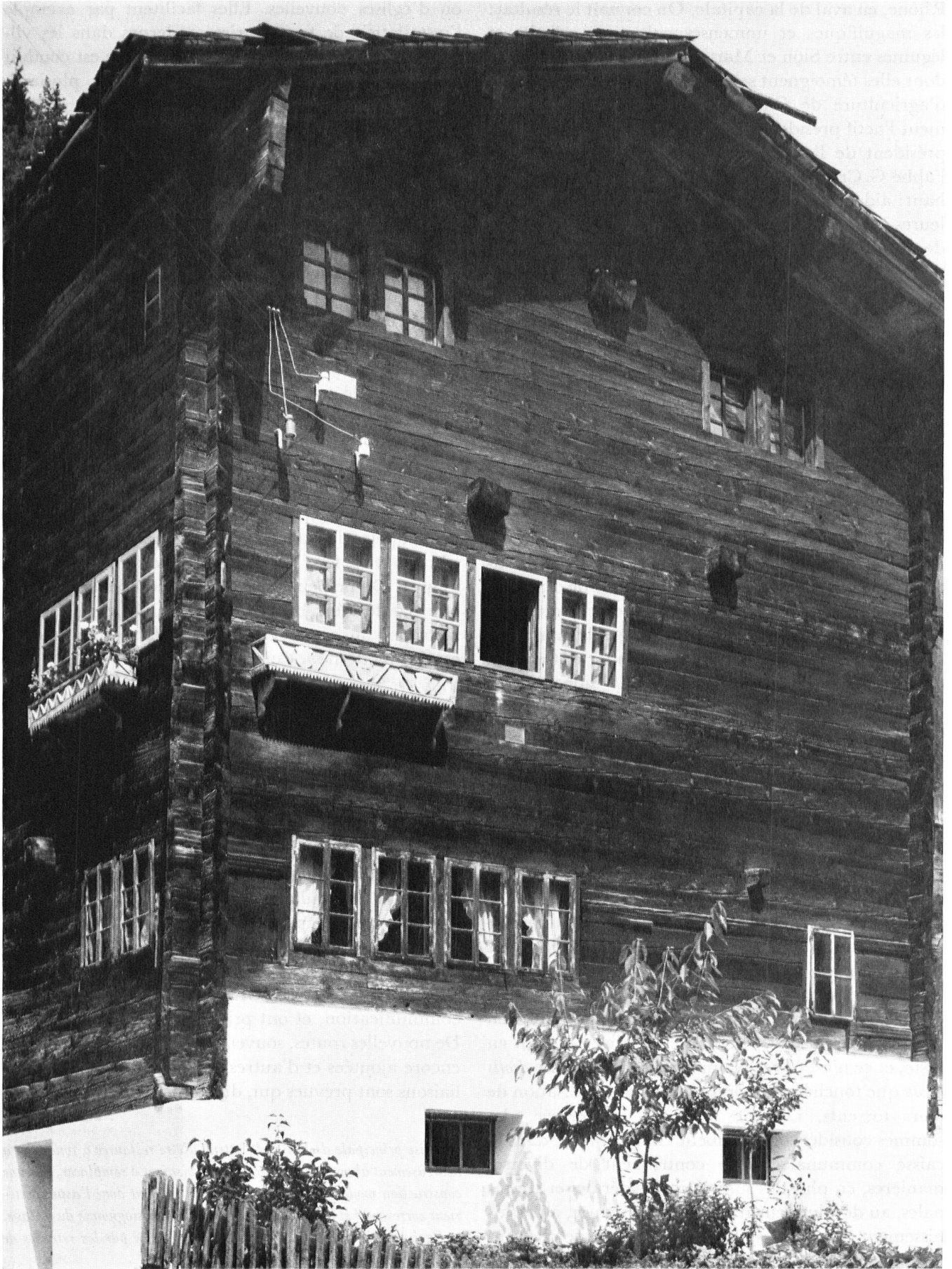
Greniers et raccards menacés

La dépopulation presque inévitable – encore qu'on puisse espérer la contenir dans une certaine mesure – rend superflus un grand nombre de greniers et raccards caractéristiques, soit isolés, soit groupés en pittoresques hameaux. Abandonnés à leur sort, ils risquent de tomber en ruine. Là, des mesures de protection s'imposent, et une vigilance accrue: vigilance à l'égard d'acheteurs qui leur donnent une destination complètement étrangère, ou qui les remplacent par des constructions qui font tache et rompent la belle unité des ensembles et des sites. Il est fort aléatoire de vouloir les transformer en chalets de vacances, en y perçant des fenêtres et en y ajoutant diverses commodités, alors que des mayens qui ont toujours servi à l'habitation peuvent être aménagés confortablement, et adroitement adaptés au cadre, avec beaucoup moins de dégâts. Il faudrait tout spécialement avoir l'œil sur les spéculateurs qui, sans le moindre égard pour le paysage, cherchent à intégrer des bâtiments dans un site construit; dans tous les cas où des mesures de protection sont souhaitables, et où leur intervention suscite automatiquement une hausse du prix des terrains, il faudrait prendre à temps les dispositions nécessaires. Il suffit de se promener dans une des nouvelles stations pour constater le nombre de greniers et raccards déjà sacrifiés, ceux par exemple dont l'intérieur abrite un magasin à large baie vitrée!

La prospérité – de la vallée à la montagne

A une période trop longue de stagnation, où l'évolution semblait inexistante dans les régions montagnardes, où le fond de maintes vallées n'était accessible qu'au prix d'une longue marche, où le mulet restait le fidèle et indispensable transporteur, et où un apport touristique très modeste ne profitait qu'à de rares localités, a succédé dans les années trente, et surtout depuis la dernière guerre, une phase de développement tout à fait extraordinaire. Il est dû pour une grande part aux initiatives prises par feu le conseiller d'Etat Troillet dans les secteurs de l'agriculture et des voies de communication. Elles visaient en premier lieu à mettre en valeur la plaine du

Un bon spécimen de la maison du Haut-Valais (Schmidigenhäusern – dans la vallée de Binn). Façade haute et relativement étroite, parois extérieures percées de peu nombreuses ouvertures (avec les consoles sculptées où logent en été géraniums et œillets). Dans la vallée de Conches domine la construction exclusivement en bois, tandis qu'ailleurs règne le soubassement, ou même un étage, en pierre.



Rhône, en aval de la capitale. On connaît le résultat : les magnifiques et immenses cultures de fruits et légumes entre Sion et Martigny. L'esprit progressiste dont elles témoignent se perpétue à l'École cantonale d'agriculture de Châteauneuf que dirige actuellement l'actif président de la section romande, et vice-président de la Ligue du patrimoine national, M. l'abbé G. Crettol. Cependant les projets visaient plus haut : aider aussi *l'agriculture de montagne* par de meilleures liaisons avec les communes élevées, au moyen de nouvelles routes ou de téléphériques. De la sorte, des régions écartées bénéficièrent toujours davantage de liaisons directes avec la vallée principale ; du même coup, ces moyens de communication modernes offraient de nouvelles possibilités de travail, de construction et d'aménagement, et finalement un nouveau mode de vie.

Les entreprises hydroélectriques

Tandis que l'industrie, apportant toujours plus de possibilités de gain pour les paysans de la montagne faisant chaque jour le trajet jusqu'à leur lieu de travail, se développait essentiellement dans la plaine du Rhône, en même temps que le commerce et l'administration, et contribuait surtout à l'essor de quelques centres urbains – les quelques petites exploitations industrielles implantées dans les villages de montagne eux-mêmes étant relativement peu importantes –, un autre élément économique prenait une grande importance : *l'industrie hydraulique*. Durant les deux dernières décennies, ces ouvrages monumentaux – barrages et bassins d'accumulation surtout – ont surgi les uns après les autres, conférant aujourd'hui à une série de hautes vallées, au-dessus de la limite des forêts, un aspect qui ne dépare nullement le paysage et qui bien plutôt l'anime. Leur période de construction fut marquée par une activité colossale ; le chiffre de la population de certaines communes s'accrut dans une forte proportion, ce qui a donné des résultats de recensement illusoire (par exemple en 1960). Ces travaux impliquèrent pour leur part de nouvelles constructions de routes, entraînant la modernisation de certains alpages. Actuellement, cette activité a en bonne partie disparu des hautes vallées. Ce qu'il en reste, et ce n'est pas sans importance, ce sont les *droits d'eau* que touchent les communes pour l'utilisation de leurs torrents. Lorsque leur part est élevée, des sommes considérables tombent chaque année dans la caisse communale. Elles contribuent de diverses manières, en plus des subventions fédérales et cantonales, au développement de l'infrastructure, à l'assainissement des alpages, à l'aménagement de chemins forestiers et d'exploitation, à la construction d'écoles

ou d'églises nouvelles. Elles facilitent par exemple l'installation de fromageries modernes dans les villages de montagne, où le lait de la traite est conduit immédiatement et directement, d'un ou plusieurs alpages, par des lactoducs – un système qui s'est développé assez rapidement en Valais. Nous connaissons aussi une commune (Hérémece) dont le chef-lieu a pu être assaini par «décentralisation» : les bâtiments et raccards y étaient étroitement serrés, ce qui constituait un danger permanent d'incendie ; ils ont été achetés et démolis en partie, et remplacés en bordure du village, aux frais de la commune, par d'agréables constructions qui ont été en partie revendues aux propriétaires des anciens logis. – Toutes les transformations de ce genre se sont-elles faites conformément au visage ancestral des sites ? On n'y a pas toujours veillé avec assez de soin, et l'incorporation des bâtiments neufs dans l'ensemble traditionnel pose de redoutables problèmes. Des doutes ont surgi en particulier au sujet des *églises nouvelles*, dont l'architecture, en soi, peut être acceptable, mais qui dans le cadre des vieux chalets de bois traditionnels, dans des villages qui contemplent la vallée d'une position dominante et bien en vue, font un peu l'effet de «cheveux sur la soupe». On ne peut expliquer des édifices de ce genre que par le désir bien compréhensible en Valais de rattraper un grand retard et de faire preuve d'un esprit «moderne», «up to date»...

Le «boom» des investissements et le tourisme

Naturellement, les droits d'eau n'ont pas seuls contribué – et dans nombre de communes ils sont inexistant – à cet essor économique qui, avec quelques exceptions, s'est manifesté avant tout au centre de la vallée du Rhône et sur ses flancs, ainsi que dans quelques vallées latérales. Le *tourisme*, que l'on a reconnu comme étant le principal moyen de stopper la dépopulation des régions de montagne, y a pris une part prépondérante. Les centres traditionnels de vacances et de séjour, durant les dernières décennies et ces dernières années, sont devenus plus faciles d'accès grâce à l'amélioration des voies de communication, et ont pris un essor sans précédent. De nouvelles routes, souvent très importantes, s'y sont encore ajoutées et d'autres projets sont en cours : des liaisons sont prévues qui, du val d'Illiez à la vallée de

L'église principale de Bellwald attend d'être restaurée à fond. On a heureusement abandonné des projets qui visaient à remplacer, par une construction moderne et intempestive, ce bâtiment dont l'aspect extérieur correspond si harmonieusement avec la physiognomie du village. – En bas : L'intérieur de l'église est caractérisé par les retables de Ritz, richement décorés.



Conches, par les hauts belvédères et les zones de mayens, à grande hauteur sur les deux flancs de la vallée du Rhône, accentueront le processus. Dans la même proportion, le nombre des installations touristiques a augmenté, en particulier les moyens de transport à haute altitude.

Développement exagéré ?

Un réel danger menace le paysage valaisan, dont le caractère unique est sans conteste d'importance nationale. Dans les stations touristiques, les projets de nouveaux bâtiments, de remontées mécaniques, etc., représentent aujourd'hui des milliards de francs par année. Parmi ces stations, il n'y en a que fort peu où le développement soit subordonné à une planification. On décide hâtivement, comme le montre le récent exemple de Thyon, de sacrifier aux compétitions de ski un large pan de forêt. Les téléphériques du Feekopf et du petit Cervin ne sont pour l'instant que les plus controversés des projets de ce genre non encore réalisés: d'autres, par douzaines et sans coordination, attendent impatiemment leur concession, et certains d'entre eux ne respectent même pas la limite, considérée comme absolue, des 3500 m d'altitude.

Dans de nombreuses localités, le lotissement se poursuit sans contrôle; les chalets de vacances champignonnent dans toutes les directions, sans que l'on ait à cœur de les grouper dans des zones de construction. Certes, il y a des exceptions, et même très louables; mais dans l'ensemble, on garde l'impression angoissante que le tourisme est en bonne voie de se détruire lui-même. Car le paysage qu'il défigure est le capital même dont il vit.

L'aménagement local et régional

est donc d'une urgente nécessité. Il est réjouissant que ce fait soit aujourd'hui reconnu; mais il se passera du temps jusqu'à ce que les mesures nécessaires soient mûres pour l'application, et durant ce laps un développement mal conçu va se poursuivre! Des plans d'aménagement sont envisagés dans le Haut-Valais comme dans le Valais romand. Ce n'est qu'un modeste début, et le temps où l'on pourra pousser un soupir de soulagement est encore très éloigné. Souhaitons que, d'ici là, ne soit pas sacrifiée une trop grande partie de la nature sauvage et du précieux héritage culturel dont le Valais peut être justement fier.

E. Schwabe (Trad. C.-P.B.)

Planification dans le Haut-Valais

Le Haut-Valais compte 90 communes. Une vingtaine d'entre elles travaillent présentement à établir une planification; d'une dizaine, on peut espérer que les projets seront soumis aux assemblées communales d'ici une année. Les choses sont donc en bonne voie; la plupart des communes reconnaissent l'urgence qu'il y a à adopter une planification.

Il arrive encore trop souvent que certains points restent en souffrance parce que la Commune s' imagine, soit que d'anciens plans partiels sont encore valables, soit que d'autres peuvent être négligés parce qu'ils ne sont pas urgents. La notion de l'interdépendance de tous les plans partiels fait encore défaut.

D'ailleurs, pour donner des assises sûres à la planification, il faudrait que la loi cantonale, qui est tout à fait défectueuse, soit d'abord révisée. On apprend heureusement que l'Etat s'en est avisé et qu'il va présenter un projet.

La planification régionale devrait précéder la planification locale parce que celle-ci, dans une large mesure, dépend de celle-là. Or les études en vue de projets régionaux en sont encore tout à leur début. Dans la vallée de Conches toutefois, des travaux préliminaires ont été entrepris, mais n'ont pas concrète-

Les deux photos de la page 43 illustrent l'urgence de procéder à une planification, et cela notamment, d'une part, à cause du tourisme qui se développe rapidement et, de l'autre, à cause du danger que courent les anciennes agglomérations et le paysage. — En haut, Niederwald; en bas, Bellwald, deux communes qui ne sont distantes l'une de l'autre que de quelques kilomètres. Tandis que Niederwald, que dessert le chemin de fer et que traverse la route, est en train de se dépeupler et de mourir, la pente où se trouve Bellwald, que l'on atteint soit en téléphérique, soit par une route étroite et malaisée, est en grand danger d'être envahie par la prolifération anarchique des maisons de vacances.